

Compte rendu sommaire
Réunion du Comité Syndical
Séance du 24 mars 2025

Date de convocation : 17 mars 2025

Nombre de Membres :

En exercice : 20

Présents : 11

Ayant donné procuration : 1

Absents excusés : 3

Absents : 5

L'an DEUX-MILLE-VINGT-CINQ, le VINGT-QUATRE du mois de MARS, à 17h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement des Portes de l'Orne, légalement convoqué, s'est réuni au siège du Syndicat Mixte d'Etudes et d'Aménagement des Portes de l'Orne, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Rémy SADOCCO.

Membres présents : Mme ROUSSEAU et MM. DOS SANTOS, FOURNIER, HEISER, MATELIC, MEIGNEL, MUNIER, NOBILE, OCTAVE, SADOCCO et TURCK.

Membre ayant donné procuration : M. QUEUNIEZ à M. SADOCCO

Absents excusés : Mme ROMILLY et MM. ABATE et FREYBURGER.

Absents : MM. BOLTZ, CORRADI, MULLER, ROVIERO et WILLAUME.

Le **Président** annonce les procurations et passe à l'examen de l'ordre du jour.

Approbation du Procès-verbal de la séance du 31 janvier 2025

Le Comité Syndical, ayant entendu l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, APPROUVE le procès-verbal de la séance du Comité Syndical du 31 janvier 2025.

Délibération 2025-01 - DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Ayant pris connaissance du Rapport d'Orientation Budgétaire proposé et après en avoir débattu, le Comité Syndical PREND ACTE de l'organisation d'un débat d'orientation budgétaire dans le cadre de l'élaboration du budget 2025.

COMMUNICATION DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT

Le Comité Syndical PREND ACTE de la communication des décisions que le Président a été appelé à prendre conformément à la délibération du 07 juillet 2023 prise en application de l'art. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 18h30.



Le Président,

Rémy SADOCCO